

LES HABITATS INCLUSIFS DU DISPOSITIF ALTERNATIVES



Les habitats inclusifs

- **Solution de logements accompagnés basée sur le droit commun**
- **En colocations et en logements individuels**
- **Ouverts aux personnes en situation de handicap**
- **Dispositifs financés par l'Aide à la Vie Partagée**



Quelles sont les actions d'accompagnement ?



Assurer
l'ancrage des dispositifs dans leur territoire local



Accompagner
dans la gestion du logement et favoriser l'autonomie



Favoriser
le lien social et la pair-aidance



Animer
le projet de vie sociale et partagée



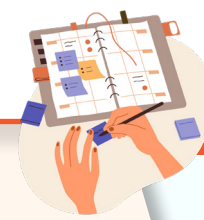
Contribuer
à l'autodétermination des personnes



Mobiliser
des ressources environnantes nécessaires au projet d'inclusion



Impulser et entretenir
la dynamique du vivre-ensemble



Le projet de vie sociale et partagée (PVSP)

Construit par les locataires avec l'appui des professionnels

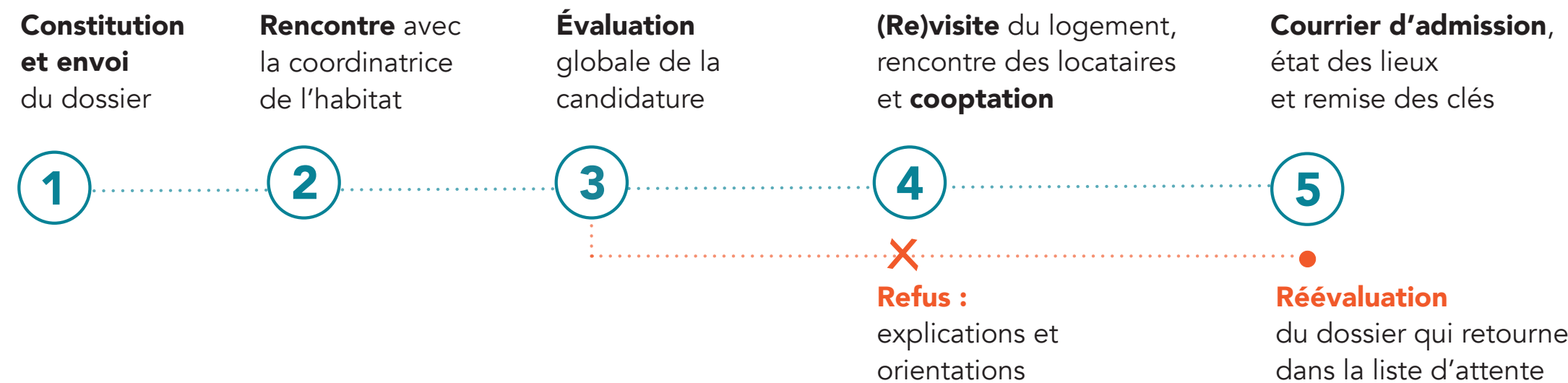
Reprend les valeurs et les principes de fonctionnement des lieux de vie, le rôle des intervenants, les règles de vie commune, ainsi que les modalités de mise en œuvre des activités de soutien autour de 4 piliers :

- **La veille et la sécurisation à domicile**
- **Le soutien à l'autonomie**
- **Le soutien à la convivialité**
- **La participation sociale et citoyenne**



Comment intégrer les Habitats Inclusifs ?

Le parcours



Les critères spécifiques



Bénéficier d'une **reconnaissance du handicap** (notification MDPH, pension d'invalidité)



Adhérer à son **parcours d'accompagnement**



Être **solvable**



Avoir le souhait de **vivre des moments de partage**, de rompre l'isolement



Où sommes-nous ?

Les Hauts-de-France et l'Île-de-France

